

Rappel du règlement financier

Une facture annuelle dématérialisée vous sera adressée fin septembre sur Ecole Directe.
Le règlement s'effectue par prélèvement automatique en dix mensualités d'octobre à juillet le 10 de chaque mois.

En cas de changement de coordonnées bancaires ou pour toute question relative au paiement, il faut vous adresser au service comptable : service.comptable@ecparay.fr

1. Contribution des familles MATERNELLE

	Coût annuel	Détail	Coût mensuel
Externe	275€		27,50€
Demi-pensionnaire 3 jours par semaine	761€	Scolarité : 275€ Demi-pension : 486€	76,10€
Demi-pensionnaire 4 jours par semaine	923€	Scolarité : 275€ Demi-pension : 648€	92,30€



ATTENTION : pour les élèves de TPS rentrant en cours d'année, les parents devront impérativement prendre RDV avec Mme LAZZARINI afin de finaliser le dossier d'inscription.

2. Contribution des familles PRIMAIRE (ELEMENTAIRE)

	Coût annuel	Détail	Coût mensuel
Externe	410€		41,00€
Demi-pensionnaire 3 jours par semaine	896€	Scolarité : 410€ Demi-pension : 486€	89,60€
Demi-pensionnaire 4 jours par semaine	1 058€	Scolarité : 410€ Demi-pension : 648€	105,80€

3. Le coût du repas occasionnel est de 5,00€



ATTENTION : Le changement de régime ne sera possible qu'à chaque rentrée de vacances scolaires. Pour cela, la famille devra faire sa demande par Ecole Directe / Mail/ courrier, pour validation de la Direction.





4. Fichiers et Livres

Des fichiers sont à prévoir. Leur coût variera selon la classe de l'élève et n'excédera pas 35€.

5. Accueil du matin

Un accueil du matin est à votre disposition de 7h30 à 8h30.

Il est facturé 1€ par présence. Au-delà de 10 présences par mois, un forfait de 10€ est facturé mensuellement.

6. Garderie ou étude du soir

A partir de 16h45 et jusqu'à 18h15, les élèves peuvent bénéficier d'une garderie.

La garderie est facturée 2€ par présence. Au-delà de 10 présences par mois, un forfait de 20€ est facturé mensuellement.

La facturation des frais périscolaires et des repas occasionnels est établie mensuellement. Le règlement se fait soit par prélèvement au 15 du mois (pour les familles réglant déjà la contribution des familles par ce moyen), soit au 10 du mois par chèque ou virement pour les autres familles.



Ecoles - Collège - Lycées - Enseignement supérieur - Centre de formation

Ensemble Scolaire La Salle - BP 90153 - 71604 Paray le Monial Cedex - Tél. 03 85 81 03 75 - Fax. 03 85 81 50 00 - Email : direction@ecparay.fr

www.ecparay.fr